

Compte-Rendu succinct de la réunion du Conseil Municipal du 25 mars 2019

Délibérations consultables en Mairie du 28 mars au 28 mai 2019 pendant les horaires d'ouverture de la Mairie

Le Conseil Municipal de CEAULMONT s'est réuni en séance ordinaire, le 25 mars 2019, sous la présidence de Monsieur Pierre PETITGUILLAUME, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 19 mars 2019

Après approbation du procès-verbal de la séance du 5 mars 2019, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

PRÉSENTS : M. Pierre PETITGUILLAUME, Mme Pierrette DELAVEAU, M. Jacques MAUGRION, Mme Agnès CHION, M. Patrice LUGNOT, Mme Séverine HÉMERY, Mme Francine PILLAIRE, Mme Anne-Laure BODIN, M. Olivier DALLOT.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Daniel AUMAITRE, Mme Marie-Agnès PEYHARDI, M. Jérôme GABILLAUD (a donné pouvoir à Mme Anne-Laure BODIN), Mme Estelle RUFFLET (a donné pouvoir à Mme Pierrette DELAVEAU), M. René PELVET, M. Gilles LOUSTALOT (a donné pouvoir à M. Jacques MAUGRION).

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme Séverine HÉMERY

1. Comptes de Gestion

Le Conseil Municipal déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

2. Compte Administratif Budget Principal

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 14, et en particulier celles relatives à l'affectation du résultat ;

Vu les résultats figurant au compte administratif de l'exercice 2018 approuvé le 25 mars 2019 :

INVESTISSEMENT

Solde d'exécution reporté :	34 270.17 €
Dépenses réalisées :	220 190.05 €
Recettes réalisées :	127 706.54 €
Solde d'exécution :	- 92 483.41 €
Restes à réaliser Dépenses:	0 €
Restes à réaliser Recettes :	0 €
Besoin de financement :	
Déficit d'investissement : 34 270.17 € - 92 483.41 € = - 58 213.34 €	

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées :	432 450.85 €
Recettes réalisées :	546 014.04 €
Résultat de l'exercice :	113 563.19 €
Résultat antérieur reporté :	134 029.80 €
Résultat à affecter :	247 592.99 €

Vu le besoin de financement de la section d'investissement de 58 213.34 €
Vu l'excédent de la section de fonctionnement de 247 592.99 €

Le Résultat à affecter est de : 247 592.99 € – 58 213.34 € = 189 379.65 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Article 1068 : 58 213.34 € Article R002 : 189 379.65 €

3. Compte Administratif Lotissement

INVESTISSEMENT

Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €
Solde d'exécution :	0 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses réalisées :	0 €
Recettes réalisées :	0 €
Résultat antérieur reporté :	0.15 €
Résultat à affecter :	0.15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

Article R002 : 0.15 €
